

de lire et de méditer les paroles calmes mais pleines de vérité qu'elle renferme.

Le jugement porté par nous sur la politique ministérielle s'y trouve confirmé. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas signé son écrit. Dans les jours de danger, chacun doit combattre à découvert. La plume anonyme ne s'appartient plus : elle est au citoyens honnêtes qui ont droit de la connaître pour lui confier sa défense.

Parle-t-on de fermer ces antres où l'enfer a son trône entouré de bouteilles ; où des milliers de familles voient s'engloutir leur fortune et leur honneur, vous vous empressez d'accorder des licences au nom de la loi !

L'Observateur du 30 juin.

Croira-t-on que ces quelques mots ont fait soulever une tempête contre nous ? Interprétant mal, ou prenant pour eux ce qui n'était pas à leur adresse ; plusieurs propriétaires d'hôtels tenus sur un grand pied se sont crus désignés par ces paroles. Ils ont même prétendu que nous étions cause que la Corporation les obligeait à fermer boutique le dimanche ! Nous nous estimions heureux d'être la cause de cette amélioration à l'égard de certaines auberges qui sont pour la ville autant de réceptacles de la débauche. Si vos écrits ont contribué à en obtenir la fermeture ; nous le remercions, nous sommes contents. Mais il y a loin des auberges infimes dont nous parlons aux grands hôtels qui sont des refuges pour les étrangers, et non des nids où la canaille peut s'abriter ! Ce n'est ni à l'hôtel Clarendon, ni à l'hôtel Russel, ni à l'hôtel Masse, par exemple, que le crime aura son foyer à lui ; non ; le public n'a pas encore eu à se plaindre de ces établissements. Mais c'est contre les auberges de bas étage, où nous le répétons, le crime a établi ses quartiers ; où se préparent et se trament ces complots sinistres qui font vaciller la société jusque dans ses bases, que nous avons écrit et que nous écrirons encore ! Ce sont ces maisons qu'il faut tenir fermées, non seulement le dimanche, mais toujours, si l'on veut que la potence ne se relève jamais !

Bonne nouvelle pour M. Cartier et toute la race *carnivore, carnassière, ministérielle, etc.*

« Mardi matin, on a trouvé la femme d'un nommé Howlett, maucouvrier, morte dans son lit. Cette malheureuse demeurait avec son mari dans Saint-Gabriel, Griffintown. Howlett, soupçonné de n'être pas étranger à cette mort, a été mis en état d'arrestation. » — Pays.

Il faut encore relever la potence, et, comme le nègre qui a été créé bourreau à la dernière fête, s'en est allé bien loin, cacher ses remords ; nécessairement les ministres vont tenir conseil sur ce nouvel em-

barras. Nous en connaissons plus d'un, parmi eux, qui remplirait, de grand cœur, l'office du nègre. Phaisanterie à part, nous avons grandement raison d'écrire, dans notre dernier numéro :

« Il n'y a qu'un moyen légal de combattre le crime ; c'est de le prévenir. Erappez le crime à sa base et non à sa surface ; coupez ses racines et non ses fruits ; détruisez les causes qui les produisent vous n'aurez plus de meurtriers à punir ! Sans cela, le crime sera toujours roi ; et l'échafaud sera toujours debout ! »

Quand on considère de quelle dégoûtante manière, ont été conduites les transactions de la Caisse d'Economie de Saint-Roch, on est porté à croire que cette association était sans directeurs ! Mais non, à différentes époques, des directeurs ont été nommés ; des auditeurs ont été choisis, un comité de surveillance a été établi, et rien n'a pu faire rendre compte à messieurs Prévost, Marois et compagnie ! Le matéisme absolu des diverses personnes chargées de faire ressortir la justice et la vérité, est, sinon une auto-satisfaction, du moins une approbation tacite du gaspillage, pour ne pas dire plus, de l'argent des déposants.

On parle d'un boulevard monstre que la Corporation se propose de faire depuis la Côte-à-Coton jusqu'aux limites de la cité ! Ce boulevard sera bordé d'arbres (aussi verdoyants que ceux de la Place-d'Armes !) les riches viendront bâtir des palais sur toute la ligne, tout cela ne coûtera qu'une bagatelle : à peu près un demi million !!! Quand on songe qu'il y a des édifices assez *crânes* pour soumettre des propositions aussi extravagantes que celles là ; quand on songe que des particuliers encore plus *crânes* les approuvent ; vraiment on ne sait comment qualifier une pareille aberration.

Avant de faire d'aussi folles dépenses, les édifices devraient bien plutôt voir à ce que les pauvres journaliers de la Corporation ne soient pas six semaines consécutives sans être payés ! Quand la banqueroute se menacera plus la Corporation, les folles pourront alors commencer un boulevard.

Le parlement anglais vient d'abolir, à une majorité de 113 voix (222 contre 109) la qualification des membres de la Chambre des Communes. On espère que nos législateurs ministériels qui ne se guident que sur le soleil de Londres pour introduire des réformes raisonnables, n'auront plus d'objection à trouver *bonne, nécessaire et indispensable* une mesure qu'ils ont jusqu'à ce jour appelé *chimérique* et révolutionnaire !

MM. Marois, Prévost et compagnie, se vantent de ne pas craindre l'issue du procès que les déposants ont intenté contre eux. S'ils sont condamnés, cette fois, ils iront en appel ; condamnés en appel, il porteront l'affaire en Angleterre ! C'est bien. Ceci

démontre beaucoup leur bonne intention de rendre justice. Quelque déplorable que soit l'état des finances de la Caisse d'Economie de Saint-Roch, il faut que les déposants le connaissent ! Il pourrait bien se faire que ces derniers ne donneraient pas le temps à ceux qui les ont joué, d'aller en appel où ils voudraient.

Voici les noms des officiers de la Caisse d'Economie de Saint-Roch avec la date de leur nomination respective ; qu'on nous a prié de publier pour l'intérêt des déposants :

CAISSE D'ECONOMIE DE SAINT-ROCH.

Tre assemblée générale annuelle des membres, le 1er avril 1849.

L'hon. R. E. Caron, Prés. honor.
M. le Curé de Saint-Roch, } Vic. prés. hon.
Chas. Lapgevin, écuyer, }
F. X. Paradis, do } Président,
Ls. Prévost, do } V. Prés.
P. Huot, do }
Jos. G. Tourangeau, do Trésorier,
Aug. Gauthier, Secrétaire.

Comité d'octobre 1854

Messire J. B. G. Bolduc,
Jean Tourangeau, éc.,
Théophile Saint-Jean.

Auditeurs de mars '56.

J. B. R. Dufresne, éc.,
E. F. Juneau, do
Narc. Jas. Valin, do.

Comité de Surveillance, etc. !!!

J. B. R. Dufresne, éc.,
E. F. Juneau, do
F. L. Gauvreau, do
Ls. J. Martineau, do
N. Laberge, do.

Un honorable arpenteur, de Québec, qui paraît aimer souverainement sa souveraineté, se lamentait à la dernière revue des militaires : « Quand on était nous démocrates supérieurs, on assistait plus pompeusement à la parade, le jour de la Saint-Pierre ! »

C'est le même arpenteur qui prétend reconnaître qu'un homme est démocrate quand il n'a pas d'ordre. Allons ! il faudrait, sans doute, pour être un homme d'ordre, suivre l'exemple des membres de la Corporation !

Sans vouloir aucunement insulter le barreau de Québec, nous informons nos lecteurs que John O'Farrell a recommencé à plaider.

M. MAROIS ET L'AGENT DE "L'OBSERVATEUR."

—Salut monsieur Marois, les occupations de la Caisse d'Economie vous engraisent de plus en plus ? Vous êtes toujours frais comme une rose !

—Oui, oui, mesieu, toujours, toujours fraîchement comme vous voyez. Que vous faut-il, aujourd'hui, en fait de marchandises mouillées ?